

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

DE
VITRÉ
COMMUNAUTÉ



PROJET D'ETABLISSEMENT
2017-2022

"APPRENDRE, C'EST S'ACCROÎTRE ;
APPRENDRE, C'EST AGRANDIR SA VIE".

Antoine Albalat

"C'EST L'ART MÊME QUI DOIT NOUS APPRENDRE
À NOUS AFFRANCHIR DES RÈGLES DE L'ART".

Molière

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

- I.1. Historique du conservatoire.....p1
- I.2. Le projet d'établissement, un nouvel élan vers l'avenir.....p2

II. BILAN DES ACQUIS DU PROJET 2011-2016

- II.1. Les indicateurs d'évaluation : un bilan positif.....p4
- II.2. Les évolutions pédagogiques inattendues.....p6

III. CARTE DE VISITE DE L'ETABLISSEMENT EN 2016-2017

- III.1. Contexte politique et territorial.....p7
- III.2. Chiffres et statistiques. Organisation des études.....p8
- III.3. Etat des lieux des partenariats et du rayonnement artistique.....p18
- III.4. Moyens humains, financiers et matériels.....p19

IV. PERSPECTIVES VERS 2022

- IV.1. De l'enfant à l'élève : le contrat didactique élève-enseignant-parent.....p23
- IV.2. Les actions pédagogiques à approfondir.....p26
- IV.3. Les actions artistiques à développer.....p28

V. INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET 2017-2022.....p31

I. INTRODUCTION

I.1 Historique

L'origine du conservatoire remonte à l'époque des harmonies-écoles, dans les années '70. Une équipe de musiciens s'était alors engagée à dispenser des cours. Par la suite, une association de parents d'élèves s'est créée pour aider au fonctionnement de l'école. Le développement important du nombre d'élèves et d'enseignants a appelé une municipalisation de l'école, en 1982. Une fois cette étape franchie, le nombre d'élèves a doublé et ne cesse depuis de progresser.

L'agrément de l'établissement a été accordé en 1989, suite à une inspection réalisée par André Dubost, alors inspecteur principal au Ministère de la Culture. Cet agrément a été renouvelé par arrêté du Ministère de la Culture en date du 16 septembre 2016.

La direction du conservatoire a été assurée, de 1982 à 2007, par Jean-Claude Gaudin et, de 2007 à 2011, par Lise Bugaud. Depuis 2011, la direction est assurée administrativement par Anca Babès (directrice) et pédagogiquement par Mantho Baka (responsable pédagogique).

Le conservatoire rayonne sur l'ensemble du territoire de Vitré Communauté (46 communes). Il compte un peu plus de 900 élèves.

Le fonctionnement pédagogique du conservatoire s'appuie sur 3 textes fondamentaux émanant du Ministère de la culture : la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre (2001) et les deux schémas nationaux d'orientation pédagogique pour l'enseignement de la musique et du théâtre (2008).

Le décret du 12 octobre 2006 et l'arrêté du 15 décembre 2006 relatifs au classement des établissements d'enseignement artistique rendent obligatoire l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'établissement, en concertation avec l'équipe pédagogique et les partenaires externes concernés. Le dépôt d'un dossier de demande de renouvellement de classement exige d'ajouter un tel document.

I.2 Le projet d'établissement, un nouvel élan pour l'avenir.

Arrivé à l'échéance d'un projet d'établissement 2011-2016 ambitieux, restructurant et collégial, au bilan incontestablement positif, le Conservatoire de Vitré Communauté projette de nouveaux objectifs à l'horizon 2022.

Cette projection d'avenir émerge d'une mécanique de fond, bien engagée, riche des diversités de l'équipe enseignante, et vise principalement à consolider et amplifier les liens pédagogiques déjà tissés et les transversalités qui font désormais partie de l'ADN de l'école.

Les 3 missions statutaires de l'établissement restent inchangées:

- Sensibiliser, prioritairement les jeunes publics, à travers le dispositif « Musique à l'école »
- Former des artistes amateurs éclairés et autonomes (enfants, adolescents et adultes), préparer et accompagner les jeunes désireux de s'orienter vers une filière professionnelle.
- Soutenir la pratique en amateur, notamment d'adultes

Le nouveau projet d'établissement consolide l'organisation pédagogique existante, tout en affirmant **3 objectifs stratégiques** d'avenir pour le Conservatoire de Vitré Communauté :

1 Un établissement novateur, irrigué par l'interdisciplinarité, la création, l'apport de partenariats extérieurs

La diversité de parcours artistiques et de points de vue des enseignants est une des richesses de l'établissement. A l'épreuve des débats pédagogiques sur des sujets aussi essentiels que l'évaluation, les liens entre culture musicale générale (FM) et cours d'instrument, ou encore les pratiques d'ensemble, cette diversité nous astreint à nous convaincre les uns les autres, nous remettre en question, développer des arguments et des stratégies pédagogiques, nous inspirer de la pratique des collègues... Ainsi, cette diversité est le creuset de notre énergie et elle est en cela un moteur d'innovation. Non seulement il ne faut pas la nier, ni la gommer, mais il faut l'encourager et l'amplifier par les partenariats extérieurs et par l'apport de la création. La création d'œuvres originales, les rencontres avec des artistes, les projets inédits avec d'autres acteurs culturels sont des pistes à poursuivre et à développer dans notre établissement.

2 Un esprit de communauté artistique

Au-delà de l'ambition pédagogique et de l'exigence, en musique comme au théâtre, qui définissent substantiellement notre projet, nous sommes réunis par le partage humain avec les élèves, par l'émotion que l'on ressent et que l'on transmet. Au-delà de la transmission de savoir-faire, **notre projet est un projet du savoir-être, fondé sur des valeurs : effort individuel, écoute, bienveillance, faire avec les autres.** Notre pédagogie aspire à être une trace pour l'élève : une trace dans sa culture artistique, ses valeurs et sa perception du monde.

3 Une administration moderne, réactive, bienveillante avec ses usagers, au service du projet pédagogique

L'administration d'un conservatoire, loin d'être un bureau d'enregistrement des plannings et des bulletins d'élèves, constitue une interface de communication de l'établissement avec les élèves et les familles. A côté de sa mission d'intendance, elle a une mission d'information, d'orientation et de conseil.

Les personnes œuvrant dans le service administratif de notre conservatoire sont pleinement conscientes et actives dans ce rôle. La connaissance des contenus et des enjeux pédagogiques, des spécificités instrumentales, ou encore l'appréhension sommaire de l'organologie, permettent aux secrétaires chargées de l'accueil et de la scolarité non seulement de communiquer les normes du règlement des études, mais également d'y faire sens pour les usagers.

Nous serons continuellement à la recherche d'une exemplarité dans la rapidité, l'efficacité et la pertinence de la réponse apportée aux usagers.

L'administration doit également s'adapter aux nouveaux usages de l'information, avec une dématérialisation plus importante. Cela a été engagé, depuis plusieurs années, par le recours aux mailings qui remplacent les courriers postaux, les bulletins d'élèves envoyés par courriel, les dossiers d'inscription téléchargeables, une activité d'information de plus en plus importante par la voie électronique... L'on devra désormais aller plus loin, avec l'envoi de SMS pour les annulations de cours et la dématérialisation des inscriptions.

La création d'un blog internet et/ou d'interface facebook permettra également de faciliter les échanges – entre les professeurs, entre professeurs et familles, se libérant de la contrainte géographique des sites ou temporelle des horaires de cours. L'on pourra alors créer des communautés autour de projets artistiques, des passerelles entre disciplines différentes (musiques actuelles / culture musicale, par exemple), échanger sur les répertoires et faire un lien entre la vie musicale (artistique) à l'intérieur et en dehors du conservatoire.

Dans les chapitres qui suivent, l'on présentera le bilan du projet 2011-2016, puis la carte de visite de l'établissement en 2016-2017. Enfin, dans l'esprit des objectifs stratégiques déclinés ci-dessus, l'on détaillera nos actions à mener entre 2017 et 2022, tant sur le plan pédagogique, qu'artistique.

En annexes seront présentés le règlement intérieur et le règlement pédagogique actuellement en vigueur.

II BILAN DU PROJET 2011-2016

II.1 Les indicateurs d'évaluation : un bilan positif

Lors de la rédaction du projet 2011-2016, il semblait utile de fixer des indicateurs d'évaluation précis (chiffrés), pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés. Voici ces indicateurs :

- **des indicateurs de gestion** (*données RH*)

Ces indicateurs démontrent une stabilité du nombre d'heures d'enseignement (traduit en ETP – équivalents temps plein) et une relative continuité des postes titulaires ; les faibles variations s'expliquent par des mutations, congés maternité, une nouvelle titularisation, un départ à la retraite...

La variation des postes et des heures des enseignants contractuels est plus importante, car corrélative aux congés maternités, congés parentaux, disponibilités partielles, décharges syndicales... qui font varier les ETP titulaires en activité. La proportion de postes contractuels reste importante par rapport aux établissements de taille similaire (22 postes contractuels sur 43 enseignants en 2016-2017).

Depuis la rentrée 2016, un changement notable concerne les durées des contrats, qui s'établissaient sur 10 mois depuis de nombreuses années, et qui s'établissent désormais sur 12 mois.

- **des indicateurs pédagogiques** (*niveaux des élèves, taux de pratique collective*).

Le nombre d'élèves en 2^e et 3^e cycle, devenu anormalement bas en 2010-2011, a connu une progression positive, qui s'est stabilisée depuis trois ans.

Cela s'explique par les modifications profondes apportées par le projet d'établissement de 2011 : suppression des examens écrits et oraux biannuels en formation musicale, modification de l'esprit et des modalités de l'évaluation instrumentale, profonde rénovation des cours théoriques, avec insertion des outils et des répertoires des musiques actuelles ...

La question du sens pour l'élève et des objectifs pédagogiques a guidé de larges débats pédagogiques. La convergence des points de vue entre les enseignants s'est reflétée dans une plus grande cohérence des enseignements, qui a souvent conquis l'adhésion des élèves ; ils restent dans l'établissement plus longtemps et sont plus autonomes et engagés dans de nombreux projets artistiques.

- **des indicateurs de la dynamique artistique** (*nombre et types d'évènements, partenariats*)

Ces indicateurs ont à la fois un aspect quantitatif (nombre d'évènements) et qualitatif (interdisciplinarité, hors les murs, partenariats).

De nombreux évènements ponctuent la saison artistique du conservatoire, notamment grâce à des partenariats stables (Education Nationale, Centre culturel de Vitré, mairies...). Le nombre important d'évènements n'est pas l'unique chose à retenir, mais doit être considéré comme la résultante du développement d'une pédagogie de projets. Les enseignants proposent des projets interdisciplinaires, qui permettent de diversifier les répertoires, motiver les élèves et mettre à leur disposition un véritable réseau de références culturelles faisant sens dans la construction de leur personnalité.

<i>indicateur</i>	<i>année 2010-2011</i>	<i>année 2011-2012</i>	<i>année 2012-2013</i>	<i>année 2013-2014</i>	<i>année 2014-2015</i>	<i>année 2015-2016</i>	<i>année 2016-2017</i>
indicateurs de gestion							
Total ETP (Equivalents temps plein)	29,3	28,5	29,7	29,5	29,9	29,5	29,5
Enseignants titulaires en activité <i>hors congé maternité, congé parental</i>	21	21	19	20	20	21	20
ETP titulaires heures réelles <i>hors congés maternité, disponibilités, décharges syndicales</i>	18,9	19,5	17,6	18,1	17,5	18,2	17,4
Enseignants contractuels	17	15	21	21	23	22	23
ETP contractuels	10,4	9	12,1	11,4	12,4	11,3	12,1
Départs professeurs <i>fin d'année</i>	10	2	7	5	5 <i>1 reclassement</i>	5 <i>1 départ retraite</i>	0
indicateurs pédagogiques							
Elèves 2 ^e cycle	67	88	104	109	110	108	122
Elèves 3 ^e cycle	6	12	11	11	11	17	21
% pratique collective <i>à partir de la 3^e année</i>			90%	83%	86%	87%	82%
indicateurs de la dynamique artistique							
Evènements (total)		65	86	72	79	65	65
Projets interdisciplinaires		3	3	3	2	4	4
Evènements hors les murs		5	12	8	11	11	12
Partenariats		8	12	11	10	13	14

II.2 Les évolutions pédagogiques inattendues

Au-delà des changements très notables induits par le projet pédagogique des enseignants, certaines évolutions sont apparues, non anticipées dans le texte du projet de 2011 :

- **la multiplication et la diversification des pratiques d'ensemble**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
nombre ateliers, ensembles, orchestres	39	42	45	49	43	41

Des ateliers de musique de chambre pour le 1^{er} cycle ont été créés sur les sites extérieurs : deux à Argentré-du-Plessis, deux à Châteaubourg, un à La Guerche-de-Bretagne. Le nombre de groupes de musiques actuelles est plus important, avec neuf groupes en 2016-2017. Un chœur d'hommes a été créé en 2014, et un Big Band a remplacé l'ensemble cuivres en 2016. Enfin, l'orchestre symphonique se constitue par sessions sur cinq mois, pour des projets comme l'accompagnement d'un groupe de chanson française, *La Gâpette*, ou encore la création d'une comédie musicale, *Un amour de Pierrot*.

- **l'ouverture d'un cursus « musiques actuelles » en 2014**

Les instruments et les répertoires des musiques amplifiées étaient enseignés de manière assez hétérogène à Vitré, sans relever d'une organisation par département pédagogique : le cours de batterie était inséré dans le cursus et son enseignement dispensé aux élèves à partir de 7 ans, les cours de guitares amplifiées fonctionnaient en ateliers collectifs, sans enseignement théorique, à partir de 12 ans.

Depuis 2014, un cursus est proposé, à partir de 8 ans, avec un cours individuel d'instrument, un cours théorique (« culture MAA ») et une pratique de groupe obligatoire dès la 2^{ème} année. La pratique en groupe MAA est au centre du projet pédagogique.

- **la transformation du projet de culture musicale générale**

Les parents d'élèves et élèves adultes siégeant au Conseil d'établissement du conservatoire ont signalé, à plusieurs reprises, les effets positifs visibles du nouveau projet de culture musicale générale (formation musicale) : « les élèves sont plus actifs », « ils vont avec davantage de plaisir dans le cours de solfège ».

La Culture Musicale Générale (CMG) apporte aux élèves l'ensemble des connaissances et compétences qui leur permet de

- Lire, entendre et comprendre une partition,
- Jouer en groupe en faisant le lien entre leur pratique instrumentale et leurs acquis théoriques,
- Connaître un répertoire de styles variés et divers (classique, traditionnel, pop actuel,...)
- Comprendre le contexte historique et l'évolution du langage musical des œuvres (histoire de la musique),

Les cours de CMG fonctionnent avec des ateliers rythme-percussions corporelles, improvisation et arrangement/MAO, et donnent accès à des projets artistiques.

III CARTE DE VISITE DE L'ETABLISSEMENT EN 2016-2017

III.1 Le contexte politique et territorial

Au sein d'un territoire qui regroupe 46 communes et 80 000 habitants, Vitré Communauté est un « établissement public de coopération intercommunale » qui assume des compétences et gère un budget. Administré par des élus (Conseil communautaire) désignés par les citoyens lors des élections municipales, l'EPCI gère des domaines variés de l'action publique, comme le développement économique, l'accès à la vie culturelle et sportive, la valorisation de l'environnement et du cadre de vie.

Quelques repères dans le temps : en 2002, les deux Communautés de communes du Bocage Vitréen et du Pays de Châteaubourg ont fusionné. La Communauté d'agglomération est alors composée de 37 communes. En 2014, Vitré Communauté et la Communauté de communes du Pays Guerchais ont fusionné. Avec Bais et Rannée, communes intégrées aussi en 2014, la Communauté d'agglomération compte désormais 46 communes.

Vitré Communauté est un territoire entreprenant, dynamique et optimiste qui bénéficie de nombreux atouts :

Un territoire jeune et actif : 28,60% de la population a moins de 20 ans et 74% sont des actifs entre 15 et 65 ans, contre 65% de moyenne nationale.

Une progression démographique importante : 1,4% par an.

Un taux de chômage de 5,3% : le deuxième le plus bas de France.

Très peu d'endettement et une fiscalité modérée : l'encours de la dette est de 5€ / habitant contre une moyenne nationale de 317 € / habitant pour les intercommunalités de même taille.

Dans le cadre du projet politique de Vitré Communauté, **le large accès à la culture est appréhendé comme un élément primordial de l'attractivité du territoire et du bien vivre ensemble**. Notamment, l'enseignement artistique est porté par l'agglomération à travers deux écoles d'arts : l'Ecole d'arts plastiques et le Conservatoire de musique et d'art dramatique.

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique est un établissement d'excellence pédagogique, qui bénéficie de l'agrément accordé par le Ministère de la culture aux établissements classés. En même temps, il est accessible à tous, à travers une politique tarifaire qui le place dans la moyenne basse des tarifications des écoles de musique en Bretagne.

Qualité, accessibilité, et démocratisation sont les trois objectifs prioritaires assignés au conservatoire communautaire.

III.2 Chiffres et statistiques. Organisation des études

III.2.1 L'évolution de l'école depuis 1999

<i>Année scolaire</i>	<i>Heures d'enseignement semaine*</i>	<i>Effectif total</i>
1999-2000	271 h	583 élèves
2000-2001	286 h	581 élèves
2001-2002	361,5 h	627 élèves
2002-2003	464,5 h	879 élèves
2003-2004	455 h	910 élèves
2004-2005	475 h	905 élèves
2005-2006	492 h	911 élèves
2006-2007*	540 h	888 élèves
2007-2008	544 h	849 élèves
2008-2009	528 h	857 élèves
2009-2010 <i>Ouverture classes art dramatique</i>	565 h	905 élèves
2010-2011 <i>Ouverture classe CHAM</i>	585 h	876 élèves
2011-2012	569 h	905 élèves
2012-2013	592 h	903 élèves
2013-2014 <i>Ouverture CHAM collège</i>	586 h	919 élèves
2014-2015	591 h	902 élèves
2015-2016 <i>Fermeture CHAM 5ème</i>	583 h	907 élèves
2016-2017 <i>Fermeture CHAM collège</i>	583 h	917 élèves

* avant la rentrée 2006 le nombre d'heures des musiciens intervenants n'était pas compris dans le nombre d'heures d'enseignement.

NB : Une explication simple du différentiel d'heures entre l'année en cours et l'année 2011-2012, à effectif similaire, est fournie par le tableau du niveau des études, ci-après : le nombre d'élèves en 2^e et 3^e cycles a fortement augmenté (*durées de 45 min à 1h en cours individuel*).

III.2.2 Le critère de démocratisation - origines socio professionnelles des familles (année scolaire 2016-2017)

<i>Catégories socio professionnelles</i>	<i>Familles</i>	<i>%</i>
Ouvriers, agriculteurs		14.20 %
Agriculteur exploitant	20	2.81 %
Ouvrier non qualifié	7	0.98 %
Ouvrier qualifié	74	10.41 %
Artisans et commerçants		6.90 %
Artisan	24	3.78 %
Commerçant et assimilé	17	2.39 %
Personne service direct aux particuliers	8	1.23 %
Employés, contremaîtres, professions intermédiaires		29.25 %
Contremaître, agent de maîtrise	23	3.23 %
Emploi civil, agent de service fonction publique	22	3.09 %
Employé administratif d'entreprise	29	4.08 %
Employé de commerce	13	1.83 %
Profession information art et spectacle	5	0.70 %
Profession interm. administratif, commerce, entreprise	9	1.27 %
Profession interm. administratif fonction publique	12	1.69 %
Profession interm. santé, travail social	23	3.23 %
Policier et militaire	11	1.55 %
Instituteur et assimilé	8	1.13 %
Technicien	53	7.45 %
Cadres et professions supérieures		38.81 %
Cadre administratif et commercial d'entreprise	49	6.89 %
Cadre de la fonction publique	22	3.09 %
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	19	2.67 %
Ingénieur, cadre technique d'entreprise	96	13.50 %
Professeur et assimilé	65	9.14 %
Profession libérale	25	3.52 %
Retraités		4.23 %
Retraité agriculteur exploitant	1	0.14 %
Retraité artisan commerce	2	0.28 %
Retraité cadres, professions intermédiaires	18	2.53 %
Retraité employé et ouvrier	9	1.27 %
Personne sans activité professionnelle	14	1.97 %
Non renseigné	33	4.65 %
TOTAL	711	100

III.2.3 Les types de publics, inscrits et non-inscrits

En tant qu'acteur du développement culturel du territoire, le Conservatoire non seulement propose un enseignement spécialisé de la musique et du théâtre, mais s'engage aussi dans une mission de sensibilisation artistique. Plusieurs types de publics sont ainsi touchés :

- les scolaires des écoles élémentaires de Vitré Communauté bénéficient d'actions de sensibilisation musicale, dans le cadre du dispositif « Musique à l'école ».
- les enfants âgés de 3 à 12 ans, présentant des troubles psychiques graves, hospitalisés à l'hôpital de jour « La Clairière » participent à des ateliers musicaux.
- les jeunes en situation de handicap de l'I.M.E « L'Etoile » bénéficient de cours d'éveil musical et de cours de théâtre.
- les enfants se rendant régulièrement au centre de loisirs, à la crèche, au centre social ou à la bibliothèque participent à des ateliers musique et lecture, création de spectacle, etc.
- les lycéens de Vitré bénéficient d'ateliers théâtre.

Toutes ces interventions sont gratuites pour les publics et les partenaires.

<i>Catégorie</i>	<i>Communes</i>	<i>Nombre d'élèves 2016-2017</i>
Elèves inscrits au conservatoire	46 communes de Vitre Communauté	917
Intervention musicale en milieu scolaire (« Musique à l'école »)	20 communes	1 893
Théâtre en milieu scolaire (lycées)	Vitré	32
Eveil des tout petits Crèches, centres de loisirs, bibliothèques	Vitré, Argentré-du-Plessis, La Guerche de Bretagne	42
Eveil à la musique et au théâtre pour le public handicapé	Vitré	29

- Les élèves inscrits (les élèves CHAM sont inclus dans le cursus)

<i>Types de parcours artistiques</i>	<i>Elèves 2011-2012</i>	<i>Elèves 2012-2013</i>	<i>Elèves 2013-2014</i>	<i>Elèves 2014-2015</i>	<i>Elèves 2015-2016</i>	<i>Elèves 2016-2017</i>
Eveil et initiation musicale	101	109	111	119	131	110
Cursus diplômant musique	511	549	578	594	587	571
Parcours personnalisés	103	101	100	45*	60	67
Art dramatique	75	53	61	51	47	73
Pratiques collectives	99	92	67	91	90	107

NB : Avant 2014-2015, les élèves en musiques actuelles étaient comptabilisés dans les parcours personnalisés. Ils intègrent le cursus MAA depuis. Certains élèves cumulent cursus et parcours, ou cursus musique et art dramatique

- Les classes CHAM en 2016-2017 (à l'école Jean Guéhenno de Vitry).

<i>Instruments</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>	<i>Total</i>
Violon	1	2	2	5
Violoncelle	1	2		3
Contrebasse		2	1	3
Harpe			1	1
Clarinette	2		1	3
Saxophone	3	1		4
Flûte traversière	4	1	1	6
Percussion		2		2
Trompette		1	1	2
Trombone		2		2
Accordéon	1	1	1	3
Piano	1			1
Guitare		1		1
TOTAL	13	15	8	36

- Les classes d'art dramatique en 2016-2017

<i>Art dramatique</i>	<i>Elèves</i>
Eveil 8 – 10 ans	24
Eveil 10 – 12 ans	21
Initiation 12 – 14 ans	12
Initiation 14 – 15 ans	9
1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles	7
TOTAL	73

- Les classes instrumentales (hors CHAM)

<i>Classes instrumentales</i>	<i>Elèves 2009-2010</i>	<i>2010-2011 Début CHAM</i>	<i>Elèves 2011-2012</i>	<i>Elèves 2012-2013</i>	<i>Elèves 2013-2014</i>	<i>Elèves 2014-2015</i>	<i>Elèves 2015-2016</i>	<i>Elèves 2016-2017</i>
<i>vents</i>								
flûte traversière	44	40	38	37	35	36	34	32
clarinette	29	29	28	24	28	21	25	24
saxophone	30	31	31	28	28	31	25	28
hautbois	8	4	7	4	4	3	2	6
basson	4	4	4	2	3	3	3	4
cor	0	0	0	0	3	4	5	3
trompette	33	30	26	27	28	25	28	27
trombone-tuba	13	10	8	9	9	8	7	9
flûte à bec	12	14	19	13	14	13	12	13
<i>cordes</i>								
violon	64	62	53	49	49	54	45	50
alto	2	1	2	6	5	2	2	2
violoncelle	16	14	15	17	22	20	22	22
contrebasse	0	1	5	3	3	1	3	2
<i>polyphoniques</i>								
piano	130	133	118	123	121	114	121	117
accordéon	28	27	18	18	17	18	24	19
guitare classique	87	82	84	82	88	83	82	80
harpe	6	14	15	22	21	20	26	27
orgue	4	0	4	5	7	5	3	3
clavecin	0	0	0	0	0	1	2	3
<i>musiques actuelles</i>								
batterie	31	29	41	32	38	37	43	45
percussions	16	15	14	20	17	17	19	14
guitare électrique	30	27	22	25	20	15	20	24
guitare accomp	19	16	20	15	14	6	10	9
guitare basse	7	7	6	6	7	5	4	0
claviers MAA	11	7	12	11	14	15	13	14
Percussions digitales								4
<i>chant lyrique</i>								
chant lyrique		20	32	33	28	24	32	35
<i>ateliers de pratique collective</i>								
nombre ateliers		37	39	42	45	49	43	41

– Les niveaux des études dans l’enseignement musical spécialisé

<i>instrument/chant</i>	<i>Elèves 2010-2011</i>	<i>Elèves 2011-2012</i>	<i>Elèves 2012-2013</i>	<i>Elèves 2013-2014</i>	<i>Elèves 2014-2015</i>	<i>Elèves 2015-2016</i>	<i>Elèves 2016-2017</i>
1^{er} Cycle <i>(30 min cours individuel, 1 à 4 années de pratique)</i>	428	411	434	458	476	462	428
2^e Cycle <i>(45 min cours individuel, 5 à 8 années de pratique)</i>	67	88	104	109	110	108	122
3^e Cycle <i>(1h de cours individuel, 8 à 10 années de pratique)</i>	6	12	11	11	11	17	21
<i>Parcours personnalisés *</i>	<i>124</i>	<i>100</i>	<i>101</i>	<i>100</i>	<i>45</i>	<i>60</i>	<i>67</i>

*les élèves en Musiques Actuelles étaient comptabilisés dans les Parcours Personnalisés jusqu’en 2014, ils le sont en cursus depuis

– La culture musicale générale en 2016-2017 (solfège, audition, écriture, improvisation, analyse, histoire de la musique)

<i>Disciplines</i>	<i>Nombre d’élèves 2016-2017</i>
Culture musicale 1er cycle	359
Culture musicale 2 ^e cycle	112
Culture musicale 3 ^e cycle	12
Histoire de la musique (option bac)	9
Culture Musiques Actuelles 1 ^{er} cycle	34
Culture Musiques Actuelles 2 ^e cycle	6
Culture musicale CHAM	36

– **Les pratiques d'ensemble en 2016-2017**

<i>Les ateliers</i>	
Musique de chambre (5) – multi instrumental (3)	36 (24+12)
<i>Les chorales et ensembles vocaux</i>	
Chœur Mixte	51
Chorale Adultes-Variété	13
Chorales enfants 1 ^{er} cycle (2)	12
Chœur d'enfants	25
Ensemble « Demoiselles des Rochers »	17
Chœur d'hommes	19
<i>Les ensembles instrumentaux</i>	
Ensemble CHAM	23
Pianos	6
Accordéons	7
Cordes 1 ^{er} cycle	17
Big band	23
Guitares 1 ^{er} cycle (2 ensembles)	23
Guitares 2 ^{ème} cycle	14
Flûtes à bec	7
Saxophones	4
Vents 1 ^{er} cycle	22
<i>Les orchestres</i>	
Orchestre d'harmonie	33
Cordes 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles	31
<i>Les ateliers Musiques actuelles</i>	
Groupes musiques actuelles (9)	65
MAO	5
Atelier vocal musiques actuelles	10

III.2.4 L'organisation des études

– L'éveil et l'initiation en musique

Eveil et initiation musicales			
cours	Âge - niveau scolaire	durée du cours	contenu
AVENTURE SONORE	4 ans Moyenne Section	45 min	impregnation sensorielle découverte ludique de la musique, à travers des contes, des chants, des histoires
EVEIL MUSICAL	5 ans Grande Section	45 min	impregnation sensorielle découverte des premières notions musicales
PARCOURS DECOUVERTES INSTRUMENTALES	6 ans - CP 7 ans - CE1	cours de 1h15 min en deux parties: 45 min initiation musicale avec une musicienne intervenante 30 min atelier instrumental avec un enseignant référent d'une famille d'instruments	découverte des premières notions musicales découverte de cinq familles instrumentales (bois, cuivres, cordes frottées, cordes pincées, claviers...) clés du jeu ensemble (soundpainting) orientation instrumentale

– Le cursus instrumental ou voix

Cycle 1						Chœurs d'enfants Ateliers instrumentaux Ateliers piano Jeune orchestre à cordes Jeune orchestre à vents Big Band Ensemble de guitares 1er cycle Ensemble d'accordéons Ensemble de flûtes à bec
COURS D'INSTRUMENT (CHANT) INDIVIDUEL			CULTURE MUSICALE GENERALE			
Niveau	Durée cours	Evaluation	Niveau	Durée cours	Evaluation	
1C1	30 min	bulletin de compétences	1C1	1h15min	bulletin de compétences	
1C2		bulletin de compétences	1C2		bulletin de compétences	
1C3		bulletin de compétences épreuve avec jury (examen blanc)	1C3		bulletin de compétences	
1C4		bulletin de compétences 40% épreuve d'autonomie 10% épreuve avec jury 50%	1C4	1h30min	bulletin de compétences 50% épreuve écrite 25% épreuve orale avec jury 25%	
<i>Possibilité de passer en cycle 2 ou en parcours personnalisé</i>						
Cycle 2						Chœurs lyriques, variété Orchestre symphonique Orchestre à cordes Orchestre d'harmonie Big Band Ateliers Musiques Actuelles Musique de chambre Ateliers piano Ensemble de guitares 2e cycle Ensemble d'accordéons Ensemble de flûtes à bec Quatuor de saxophones
COURS D'INSTRUMENT (CHANT) INDIVIDUEL			CULTURE MUSICALE GENERALE (modules improvisation, MAO)			
Niveau	Durée cours	Evaluation	Niveau	Durée cours	Evaluation	
2C1	45 min	bulletin de compétences	2C1	1h30min	bulletin de compétences	
2C2		bulletin de compétences	2C2		bulletin de compétences	
2C3		bulletin de compétences épreuve avec jury (examen blanc)	2C3	2h	bulletin de compétences	
2C4		évaluation de fin de cycle: bulletin de compétences 20% épreuve autonomie déchiffrage 20% épreuve avec jury 60%	2C4		bulletin de compétences 50% épreuve écrite 25% épreuve orale avec jury 25%	
<i>Brevet fin 2e cycle instrumental</i>			<i>Brevet fin de 2e cycle culture musicale</i>			
Cycle 3						
COURS D'INSTRUMENT (CHANT) INDIVIDUEL			CULTURE MUSICALE GENERALE (répertoires personnalisés)			
Niveau	Durée cours	Evaluation	Niveau	Durée cours	Evaluation	
3C1	1h	bulletin de compétences épreuve avec jury (examen blanc)	3C1	2h	bulletin de compétences	
3C2		évaluation de fin de cycle: bulletin de compétences 10% épreuve autonomie déchiffrage 10% épreuve avec jury 80%	3C2		bulletin de compétences 50% épreuve écrite 25% épreuve orale avec jury 25%	
Certificat de Fin d'Etudes Musicales (CFEM)						

- Le cursus Musiques Actuelles

Cycle 1 Musiques Actuelles							
COURS D'INSTRUMENT			PRATIQUE D'ENSEMBLE	THEORIE (Audition, relevé, lecture, grilles, rythme)			OPTIONNEL
Niveau	Durée cours	Evaluation	Groupe MAA - 1h Projets MAA - durées variables	Niveau	Durée cours	Evaluation	Atelier création MAO
1C1 MAA	30 min	bulletin de compétences		Culture musicale générale 1C1	1h15min	bulletin de compétences	
1C2 MAA				Culture musicale générale 1C2			
1C3 MAA				Culture Musiques Actuelles			
1C4 MAA		Evaluation fin de cycle: bulletin de compétences mise en situation de jeu		Culture Musiques Actuelles	1h	Evaluation fin de cycle: bulletin de compétences mise en situation de jeu	
Cycle 2 Musiques Actuelles							
COURS D'INSTRUMENT			PRATIQUE D'ENSEMBLE	THEORIE (Audition, relevé, lecture, grilles, rythme)			Atelier rythme Atelier vocal MAA
Niveau	Durée cours	Evaluation	Groupe MAA - 1h Projets MAA - durées variables	Niveau	Durée cours	Evaluation	
2C1 MAA	30 min	bulletin de compétences		Culture Musiques Actuelles (facultatif)	1h	bulletin de compétences	
2C2 MAA							
2C3 MAA							
2C4 MAA		évaluation fin de cycle: bulletin de compétences mise en situation de jeu					
<i>Certificat de fin de cycle 2 en Musiques Actuelles ou passage dans un module de perfectionnement</i>							

- Les parcours personnalisés (instrument, voix)

Parcours personnalisés		
Parcours	Public	Durée du cours
PARCOURS INSTRUMENTAL	Adolescents à partir du niveau 2e cycle	Cours d'instrument - 30 min tous les quinze jours, Ensemble (Projet personnalisé)
PARCOURS ADULTES (limité à 7 ans)	Adultes	Débutants: Cours d'instrument 30 min / sem., CMG, Ensemble Musiciens amateurs: Cours d'instrument 30 min tous les quinze jours, Ensemble
PARCOURS CHANT LYRIQUE	Adolescents, adultes ayant déjà un bon niveau solfégique	Cours de chant - 30 min tous les quinze jours, Ensemble

- L'art dramatique

Art dramatique		
<i>Cours</i>	<i>Public</i>	<i>Durée du cours</i>
EVEIL – ART DRAMATIQUE	Enfants de 8 à 11 ans	Cours d'art dramatique de 1h30 /sem
INITIATION – ART DRAMATIQUE	Adolescents de 12 à 15 ans	Cours d'art dramatique de 1h30 à 2h / sem Un à deux stages ou masterclass / année
CYCLE I ART DRAMATIQUE	Adolescents à partir de 15 ans, après audition	Cours d'art dramatique 2h30 /sem Module perfectionnement individualisé Module chant Un à deux stages ou masterclass / année
CYCLE II ART DRAMATIQUE	Adolescents, jeunes adultes après audition	Cours d'art dramatique 3h / sem Module perfectionnement individualisé Module chant Un à deux stages ou masterclass / année

III.3 Etat des lieux des partenariats et du rayonnement artistique

III.3.1 Rayonnement artistique et culturel

Conformément aux objectifs établis dans le Projet d'établissement 2011-2016, les actions de rayonnement artistique sur le territoire de Vitré Communauté ont pu répondre à la fois aux exigences pédagogiques et au besoin de visibilité du conservatoire sur le territoire. Toutes les actions artistiques et pédagogiques ont contribué à l'animation de la vie culturelle des quatre sites du conservatoire.

Les saisons artistiques au conservatoire sont construites autour de plusieurs axes :

- Diffusion dans les murs (auditions de classes, heures musicales, représentations théâtrales, animations dans les locaux, portes ouvertes.....)
- Diffusion hors les murs (concerts, rencontres, représentations théâtrales, accompagnements musicaux d'événements en partenariat.....)
- Grands événements (concerts de Noël, concert thématique dans le cadre de la programmation du Centre culturel, concert d'été.....)
- Projets pédagogiques (représentations artistiques suite à une master-class, rencontres d'artistes, stages musique et/ou théâtre, conférences.....)

Les projets sont multiples, dans une dynamique d'exigence artistique. Leur transversalité accrue démontre une vitalité artistique et une envie de collaboration entre les professeurs, soit à l'intérieur de la même discipline instrumentale, soit à l'échelle d'une famille instrumentale. Nombre de projets artistiques mettent en œuvre des expressions musicales et théâtrales, mobilisent plusieurs classes instrumentales ou ensembles et abordent des esthétiques variées. L'aboutissement devant le public, sous forme de spectacle musical, opéra, spectacle de théâtre ou concert nécessite une préparation logistique et administrative importante.

La mise en place d'une « Fiche projet », dont la fonction est de rendre lisible les objectifs pédagogiques et artistique auprès des élèves, des familles, des élus et du corps professoral, est indispensable.

III.3.2 Partenariats

Ecole d'arts au cœur de la cité, le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Vitré Communauté participe à des réseaux partenariaux à géométrie variable, à l'échelle locale, départementale et régionale.

A l'échelle du territoire de Vitré Communauté, les partenariats avec l'Education Nationale, le Centre culturel de Vitré, les municipalités et plus largement les acteurs socio-culturels du bassin de vie ont été consolidés et renforcés.

Durant les cinq dernières années, des partenariats artistiques et pédagogiques se sont développés avec les établissements d'enseignement artistique, conservatoires et écoles de musique (Conservatoires de Rennes, Saint-Malo, Fougères...), au sein d'un réseau départemental et régional.

Ces collaborations ont été très souvent l'occasion de mettre en place des projets créatifs et de mieux intégrer notre établissement dans le tissu associatif et culturel.

Les liens avec des orchestres et des associations musicales de pratique en amateur (Orchestre des Jeunes de Haute Bretagne, FEPEM 35) ont pour objectif d'encourager et faciliter la poursuite de la pratique musicale après les études au conservatoire.

III.4 Les ressources humaines et matérielles

III.4.1 L'organisation générale

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique est un service de Vitré Communauté, administré en régie directe. Les professeurs, les administratifs et la direction sont donc des agents territoriaux, contractuels ou titulaires.

En 2016-2017, les cours sont dispensés par 43 enseignants, dont la moitié sont des titulaires (21 titulaires).

- 41 enseignants de catégorie B, grade A.T.E.A. (assistant territorial d'enseignement artistique)
- 2 enseignants de catégorie A, grade P.E.A (professeur d'enseignement artistique)

L'équipe administrative est composée de 6 personnes :

- deux secrétaires scolarité et administration générale, catégorie C, grade adjoint administratif
- un régisseur, catégorie B, grade A.T.E.A.
- une coordonnatrice, catégorie B, grade A.T.E.A.
- un responsable pédagogique, catégorie B, grade A.T.E.A.
- une directrice, catégorie A, grade attaché.

III.4.2 Le coût du service

Le conservatoire est financé par Vitré Communauté, la ville de Vitré, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et par une participation financière des familles d'élèves, en fonction des tarifs votés par les élus.

L'évolution des dépenses

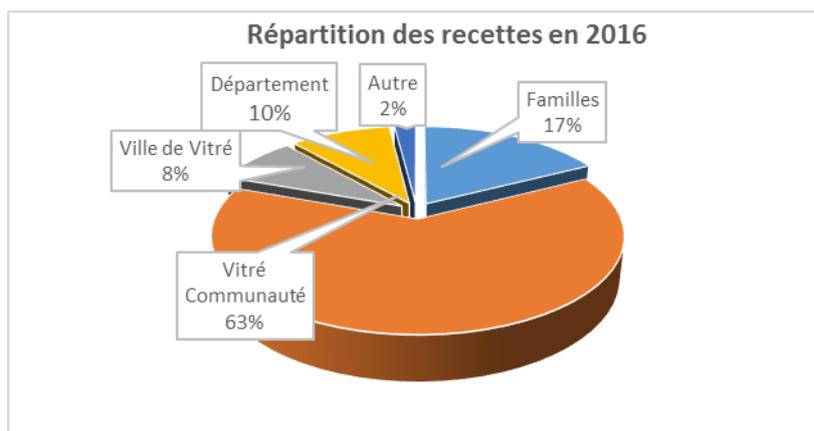
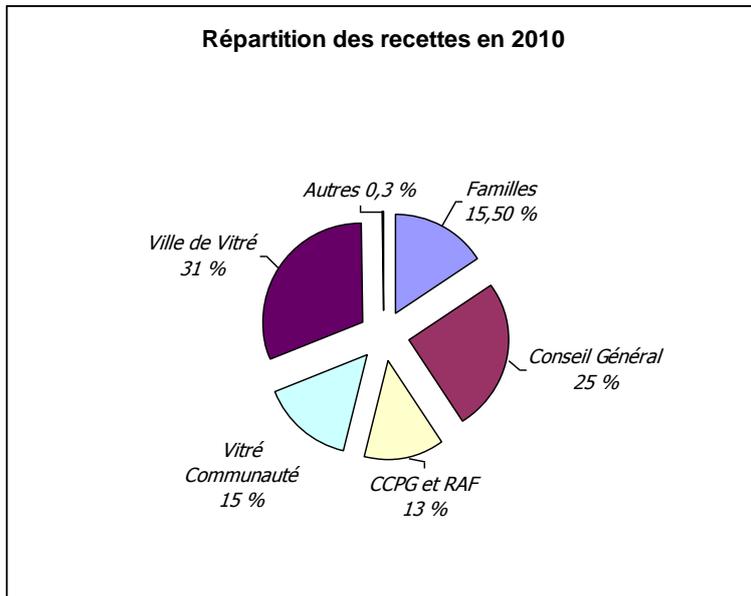
NB : les dépenses ici listées sont de nature comptable et ne prennent pas en compte les frais de structure

Dépenses	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses de personnel	1 187 165.44	1 337 236.32	1 392 759.97	1 362 573.04	1 388 569.00
Dépenses de gestion	191 292.03	67 297.91	204 699.57	218 398.87	177 782.66
Total	1 378 457.47	1 404 534.23	1 597 459.54	1 580 971.91	1 566 351.66

Le coût par élève est d'environ 1 650 €.

L'évolution des recettes

Recettes	2012	2013	2014	2015	2016
Familles (inscriptions, locations)	218 180.44	232 181.44	251 024.62	245 717.77	271 875.00
Subventions Département	212 069.11	194 590.77	167 119.53	149 475.09	149 475.09
Vitré Communauté	824 810.92	854 365.02	1 046 162.59	1 046 951.58	991 633.05
Ville de Vitré	123 397	123 397	123 397	123 397	123 397
Autres		0	9 755.80	15 430.47	29 971.52



III.4.3 Les moyens matériels

➤ Les locaux du conservatoire

Le conservatoire dispose de **4 sites d'enseignement** : Vitré, Châteaubourg, Argentré du Plessis et La Guerche de Bretagne.

A **Vitré, au sein du centre culturel « Jacques Duhamel »**, le conservatoire dispose de locaux spacieux (environ 1 000 m²), sur 3 étages du bâtiment municipal :

- 16 salles de cours individuels ou collectifs
- 3 salles de culture musicale
- 2 salles dédiées aux musiques actuelles
- 2 salles dédiées aux ensembles et orchestres
- des bureaux pour l'équipe administrative

Les cours d'art dramatique, ainsi que les auditions et les concerts se déroulent sur la scène de l'auditorium Mozart, dotée d'équipements professionnels (250 places).

Pour les événements d'envergure, le conservatoire peut utiliser les salles du centre culturel : la salle Louis Jovet (450 places) et le Théâtre (800 places).

Sur **le site de Châteaubourg**, le conservatoire dispose d'un bâtiment communautaire, le « Centre des arts », lequel est équipé de :

- 7 salles de cours instrumentaux (dont 1 MAA)
- 1 salle d'éveil / pratiques d'ensemble
- 2 salles de culture musicale
- 1 auditorium de 90 places
- 1 bureau
- 1 salle des professeurs

Sur **le site d'Argentré du Plessis**, le conservatoire dispose d'un bâtiment communautaire partagé avec l'école d'arts plastiques :

- 5 salles de cours instrumentaux (dont 1 MAA)
- 1 salle de culture musicale
- 1 salle d'éveil
- 1 bureau / salle des professeurs

Le conservatoire peut aussi bénéficier, pour ses auditions ou concerts, de la salle de spectacles municipale, intégrée au bâtiment (450 places).

Sur **le site de La Guerche de Bretagne**, le conservatoire est accueilli au sein du centre culturel « La Salorge » :

- 6 salles de cours instrumentaux (dont 1 MAA et 1 pour la pratique d'ensemble)
- 1 salle de culture musicale

Pour ses auditions, le conservatoire peut bénéficier de la salle de conférences du centre culturel (environ 60 places).

➤ Le parc instrumental et la partothèque

Le conservatoire dispose d'un important parc matériel : près de 250 instruments à vents et à cordes sont proposés à la location. Le conservatoire dispose d'un orgue et d'un clavecin. La salle de percussions a été rééquipée en 2013. Par ailleurs, environ 9 000 partitions et ouvrages musicaux sont à disposition des professeurs et des élèves.

Le parc matériel de l'art dramatique est composé de costumes, masques en cuir commedia dell'arte, accessoires, nez masqués et livres.

IV PERSPECTIVES VERS 2022

IV.1 Le contrat didactique élève – enseignant – parent

« Nous ne sommes pas des machines à enseigner ou à apprendre, l'apprentissage est un travail sur soi-même qui exige de l'énergie, de l'ouverture, de la disponibilité, de la curiosité, du plaisir, des projets, de l'intérêt, en un mot du sens. Or le sens ne se décrète pas, il n'est pas stable et uniforme, chacun le construit à sa façon en suivant un itinéraire personnel qui passe par des temps morts et des périodes boulimiques, des phases cyniques et utilitaristes et des phases utopiques et désintéressées, des phases de repli et des phases d'ouverture, des cheminements solitaires et des moments de forte interaction, etc. ».

Philippe PERRENOUD, *Une école sans discipline(s), est-ce possible ?*, In C.O., *Informations* (Genève), n° 9, déc. 1991.

Ce chapitre a été rédigé à la suite d'une réunion-débat entre des enseignants, élèves adultes et parents d'élèves – membres consultatifs du Conseil d'établissement du conservatoire, le 22 juin 2017.

Le projet d'établissement ne peut exister simplement comme auto-détermination d'un bien fondé pédagogique, lequel serait décliné à partir des missions statutaires dévolues au conservatoire par le Ministère de la culture et les élus de Vitré Communauté. Le projet d'établissement est un message, **un projet et un discours vers les autres, avec les autres : élèves et parents d'élèves** ; il esquisse un chemin « ensemble ».

De manière sous-jacente aux missions statutaires d'un conservatoire (sensibilisation, formation spécialisée, soutien à la pratique amateur...) nous nous sommes donc posé la question du socle de valeurs, sur lequel s'appuient nos missions et notre existence-même en tant qu'institution. **Quels principes guident notre projet d'établissement, notre projet pédagogique et notre relation aux élèves et aux parents d'élèves ?**

Le conservatoire de Vitré Communauté souhaite parvenir à un contrat didactique explicite et négocié entre enseignants et élèves, enseignants et parents d'élèves. Le contrat didactique est le résultat de la négociation des rapports établis explicitement et/ou implicitement avec un élève ou un groupe d'élèves, dans un certain milieu et un système éducatif, aux fins de faire approprier aux élèves un savoir constitué ou en voie de constitution.

La relation didactique doit être fondée sur une relation de confiance. On ne peut envisager la confiance sans une meilleure connaissance réciproque.

Qui sont les élèves ? Prendre en compte leur identité, avant et après le cours

Notre connaissance des élèves suppose la prise en compte, par l'enseignant, des dissemblances des élèves : d'âge, de parcours, de projet, d'envies même, surtout pour les plus jeunes, pour qui le choix instrumental constitue parfois la résultante de choix implicites ou préexistants du milieu familial.

Ainsi, il semble naturel d'écouter et vérifier les attentes des élèves. Les élèves ont des compétences, connaissances, aptitudes, intuitions, dispositions... différentes : entre eux, mais aussi à différents

moments de leur parcours. Cette écoute suppose d'interroger le lien avec l'environnement social de l'élève, le lien entre sa pratique artistique et ses habitudes culturelles, de l'intéresser et l'aider à construire son projet artistique.

Accepter les disparités entre les élèves a pour conséquence de différencier les attentes; dans l'inégalité de départ, la compréhension de l'enseignant peut rétablir l'équité.

Nous avons constaté, ces dernières années, que les attentes changent dans le temps pour un élève ; il y a dès lors des parcours courts, avec une curiosité et une ouverture vers plusieurs instruments pratiqués. Il faut dès lors approfondir le droit à la diversité et présenter le cursus comme un choix parmi d'autres.

Qui sont les enseignants ? « Profs » ou artistes-enseignants ?

La dimension d'artistes des enseignants, aux parcours riches et très exigeants, est souvent méconnue. Un « prof » de musique en conservatoire, à la différence du « prof » de collège ou de lycée, est d'abord et avant tout un artiste. Dans le cadre de sa formation, l'aspect artistique est absolument prépondérant. Ce n'est qu'au terme d'un parcours d'excellence artistique, que souvent se pose la question du parcours d'enseignant, avec la formation au Diplôme d'Etat de professeur de musique ou de théâtre.

Très souvent, les enseignants du conservatoire conservent une activité artistique en parallèle à l'enseignement, dans des ensembles professionnels ou semi-professionnels.

Les objectifs de l'enseignement artistique, selon les élèves et parents d'élèves

Les élèves et parents d'élèves, membres consultatifs du Conseil d'établissement, ont exprimé leur attente d'**une ouverture culturelle la plus large possible**, qui doit guider l'ensemble des enseignements du conservatoire. La découverte, le plaisir et une meilleure communication entre enseignants et élèves, enseignants et parents d'élèves, doivent constituer les principes d'inspiration de nos projets pédagogiques.

Comme l'explique Jean-Michel Zakhartchouk – professeur de lettres en collège, formateur en Institut universitaire de formation des maîtres et rédacteur aux Cahiers pédagogiques –, « *on ne peut présenter la culture, le patrimoine que nous lègue le passé, les textes qui constituent notre trésor commun et donnent sens à notre présent, sans partir « des » cultures d'aujourd'hui, des manières ordinaires de penser et de se comporter socialement. Notre tâche est justement d'établir des ponts, des passerelles, entre les grandes œuvres et les pratiques culturelles les plus répandues.* » S'il n'est bien sûr pas question d'offrir une palette exhaustive des différentes pratiques musicales ou théâtrales – chose du reste totalement impossible –, il s'agit **d'établir un rapport à la musique et au théâtre qui soit le plus ouvert possible**. Diverses esthétiques – classique, jazz, musiques actuelles et traditionnelles – devraient ainsi pouvoir être abordées dès l'entrée à l'école de musique, car elles constituent autant de pistes permettant aux enseignants de s'adapter aux spécificités des différents élèves. De même, des œuvres classiques et contemporaines doivent figurer au programme des classes de théâtre.

Les objectifs de l'enseignement artistique, selon les enseignants

Les enseignants ne se perçoivent pas eux-mêmes comme des experts d'une technique artistique, mais comme des **passeurs vers de multiples univers artistiques**. Ils revendiquent non seulement la transmission de connaissances et savoir-faire, mais aussi, et surtout, de valeurs culturelles.

NOUS CONCEVONS L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A LA FOIS COMME UN PARCOURS ET UN PROJET.

Dans le parcours d'apprentissage artistique, **la musique, comme le théâtre, est un outil de bienveillance et de compréhension de l'autre**. La musique et le théâtre peuvent être une forme, et non pas seulement un fond : car, comme toute formation, la formation artistique accomplit en soi un rôle d'éducation : engagement dans un collectif, écoute de l'autre, mais aussi épanouissement, élévation et autonomie de l'individu.

En même temps, la musique / le théâtre est **un processus dont l'objectif reste le dépassement de soi**. Ce processus requiert, de la part de l'élève, de l'assiduité, de la pratique, un temps long. Du côté de l'enseignant comme de l'élève, le dépassement de soi ne peut se concevoir sans **exigence** ; aussi, l'exigence est intrinsèque à notre projet d'enseignement.

Pour être juste avec chacun et pour personnaliser l'enseignement, **chaque enseignant doit construire son projet pédagogique en équilibrant ces deux principes : exigence et écoute**.

La relation didactique, peut aboutir, avec engagement de la part de chacun, à un véritable contrat didactique. Elle est orientée vers un objectif artistique, mais représente également une fin en soi. Même en l'absence du ciment de l'exigence et de l'engagement, qui permettent d'atteindre le dépassement de soi, l'enseignement au conservatoire **contribue à fabriquer une identité culturelle** : en élargissant les connaissances, en permettant l'accès à de nombreux univers artistiques / musicaux, en inculquant des règles de vie dans la communauté artistique, fondées sur la bienveillance.

Parce que l'art et la culture sont les lieux privilégiés de l'expérience de l'altérité, un projet artistique et culturel est un projet d'altérité. En ce sens, **notre projet d'établissement constitue un projet d'altérité**.

IV.2 Les actions pédagogiques à approfondir

L'enseignement musical en France, règlementé par le Ministère de la Culture, possède la particularité d'offrir la même formation, théorique et technique, à tous les élèves au début de leur parcours musical, qu'ils soient destinés à devenir des musiciens professionnels, des amateurs, ou simplement des mélomanes avertis. Une formation musicale complète dispensée à travers 3 cours (instrument, culture musicale, ensemble) exige un engagement important de l'enfant et de sa famille. Dans tous les conservatoires français, cette dissociation de la posture du musicien, avec des vocabulaires, des répertoires et des méthodes qui peuvent différer, est difficile à appréhender pour les jeunes apprenants et peut éventuellement constituer un frein à leur motivation.

La mission du conservatoire est de former et d'orienter des musiciens autonomes, curieux et ouverts d'esprit : **pas seulement instrumentistes mais aussi mélomanes et créateurs, ayant une compréhension globale de la musique**. Dans cet esprit, les compétences transmises le sont de manière continue au travers de divers moments pédagogiques qui offrent des approches différentes et complémentaires. Les cours de culture musicale, d'instrument et d'ensemble font ainsi partie d'un tout indissociable : toute notion abordée se rencontre dans ces trois moments de l'apprentissage d'un élève.

C'est pourquoi, en réfléchissant aux sujets à développer pour le projet 2017-2022, l'équipe du Conservatoire de Vitré Communauté a fait le choix de réinterroger et approfondir l'unité globale du cursus du musicien: **définir (à travers des outils, des méthodes et des répertoires), les synergies entre culture musicale générale et cours d'instrument / cours de pratique collective**. L'objectif est de créer un pont réel entre les disciplines théoriques et pratiques, obtenir une meilleure cohérence et un décloisonnement des savoirs, pour que les apprentissages soient plus facilement lisibles par les élèves.

Ceci constitue l'identité de notre conservatoire, qui souhaite proposer une offre culturelle unique, en adéquation avec les attentes des usagers et les valeurs d'exigence et de bienveillance de l'équipe enseignante.

Méthodologie

5 groupes de travail constitués de 5-6 enseignants, groupes hétérogènes au niveau des disciplines représentées, ont travaillé en autonomie. Ces groupes ont été animés par les coordonnateurs de départements, qui ont été les rapporteurs des propositions du groupe en assemblée plénière. Les groupes ont formulé des propositions concrètes, avec de nombreux points de convergence, qui constituent le noyau du projet. Les questions posées ont été les suivantes :

Dans un conseil pédagogique du 17 mars 2016 :

1. *Quels outils de liaison entre cours d'instrument et cours de culture musicale générale (ou entre cours de culture musicale et cours de pratique collective) ?*
2. *Comment les mettre en œuvre : a/ dans la phase de préparation ; b/dans le face à face pédagogique*

Dans un conseil pédagogique du 18 avril 2016 :

1. *Ce que pourrait être l'esprit de la synergie entre cours de culture musicale générale et cours d'instrument (et/ou cours de pratique d'ensemble)*

2. Le contenu sur lequel elle reposerait (notions à définir, nombre, selon le niveau...)

Mise en œuvre

Des échanges se sont organisés, dans des réunions de groupes, entre enseignants de culture musicale générale et enseignants instrumentistes. L'objectif était de connaître et comprendre le travail des collègues, sur quelques points essentiels. En même temps, un travail pédagogique commun est entrepris à partir de quelques notions du discours musical définies pour chaque niveau d'élèves, abordées en cours de culture musicale et en cours d'instrument.

L'échange concret de répertoires et l'intégration des répertoires des cours d'instrument aux cours de culture musicale générale, aboutiront à la constitution d'un corpus de répertoire commun, ainsi qu'à des réajustements de contenus pédagogiques de part et d'autre en vue d'une meilleure cohérence.

Objectifs et évaluation des actions pédagogiques

Il sera difficile d'évaluer de manière quantifiable l'impact de ce travail sur notre établissement.

Relier les notions, les vocabulaires, les répertoires, rapprocher les programmes pédagogiques et favoriser des échanges constants et qualitatifs entre les enseignants, ce sont les conditions d'une cohérence pédagogique du cursus. Le cœur du projet d'un établissement d'enseignement artistique, c'est la qualité et la cohérence des parcours proposés. Il serait difficile de mesurer ce résultat, à travers par exemple le nombre d'élèves qui obtiennent un certificat de fin de 2^e cycle. L'on pourra juger notre action à travers les moyens déployés, les rapprochements effectués et les ressentis des élèves qui sont acteurs des apprentissages.

IV.3. Les actions artistiques à développer

L'action culturelle du Conservatoire de musique et d'art dramatique s'inscrit dans le prolongement naturel de son projet pédagogique. Les projets artistiques participent à la construction d'une saison musicale et théâtrale à la fois multiple et cohérente, reflétant la diversité de l'enseignement, des esthétiques et des parcours des élèves.

Le nouveau projet d'établissement confirme les objectifs artistiques et pédagogiques du projet d'établissement précédent. Il prolonge et approfondit les orientations prises depuis 2011.

Le développement de l'action culturelle du conservatoire sera axé sur :

IV.3.1 Création et innovation

A travers des projets artistiques et pédagogiques, une part importante sera réservée à la création. D'une part, création avec/par les élèves, notamment dans les cours de culture musicale, musiques actuelles et musiques assistées par ordinateur (MAO). D'autre part, créations de compositeurs vivants, pour les ensembles et orchestres du conservatoire. Les créations doivent s'accompagner de moments de rencontre avec les compositeurs.

IV.3.2 Interdisciplinarité

Les projets artistiques et pédagogiques vont s'inscrire davantage dans la collaboration entre les professeurs et les disciplines afin de décloisonner les styles, les répertoires et les approches pédagogiques (écrit, oralité...).

IV.3.3 Projets incluant les classes de Culture Musicale Générale

Le nouveau projet d'établissement confirme le développement d'actions artistiques dans le cadre des cours de CMG. Cela permettra de renfoncer le lien entre les apprentissages et de développer la synergie entre les cours d'instrument-culture musicale-pratiques collectives, notamment sur la base de répertoires et de styles musicaux (exemple : projet sur le répertoire de Serge Gainsbourg...).

IV.3.4 Faire participer le public, rechercher la spontanéité et l'ouverture

Permettre au public de devenir lui-même un acteur et prendre place dans l'expression artistique peut à la fois favoriser la rencontre avec des publics nouveaux, et l'émergence de formes de représentation nouvelles, dans des lieux non conventionnels (exemples : flash mob symphonique ; ou encore création par un compositeur d'une œuvre pour orchestre et percussions corporelles, en proposant au public

non musicien de participer à 5 ou 6 ateliers de pratique des percussions, afin d'accompagner l'orchestre lors du concert...)

IV.3.4 Rencontrer des artistes, partager la scène

Les rencontres avec des artistes sont, pour les élèves musiciens et comédiens, des expériences inoubliables qui doivent faire partie du parcours d'apprentissage artistique.

Pour les élèves en art dramatique, un parcours « école du spectateur » proposera, dans le cadre de sorties de classe, plusieurs spectacles obligatoires à suivre dans la programmation du Centre culturel de Vitré.

Des rencontres et masterclass avec des musiciens, compositeurs, comédiens, metteurs en scène... seront proposées chaque année, dans la continuité d'une démarche déjà engagée. Pour réaliser ces actions, l'appui du Centre culturel de Vitré est important et indispensable, pour rencontrer prioritairement les artistes invités ou en résidence de création au Centre culturel.

Enfin, il faut se donner pour ambition de faire tomber les barrières entre les jeunes musiciens en apprentissage et les professionnels. Partager les plateaux de concert ou de spectacles n'aboutit pas à un abaissement de la qualité du spectacle, mais, au contraire, rehausse l'exigence de qualité pour les plus jeunes. C'est ainsi que chacun, programmateur ou école de musique, réussit à convaincre de nouveaux publics.

Il faut citer l'exemple de l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam qui a initié un dispositif « side by side » : au cours de ses tournées internationales, la phalange hollandaise, conduite par Daniele Gatti, interprète une œuvre du programme avec, sur scène, l'orchestre des jeunes du pays hôte.

IV.3.5 Les partenariats

Le Conservatoire de Vitré Communauté souhaite consolider ses partenariats existants :

- Education Nationale,
- municipalités
- Partenaires culturels : Centre culturel de Vitré, Artothèque, Médiathèque, Ecole d'arts plastiques, Maison des Cultures du Monde, associations musicales et culturelles, autres conservatoires et écoles de musique,
- Partenaires sociaux : maisons de retraite, hôpitaux, I.M.E. « L'Etoile »
- Structures de diffusion professionnelles et des pratiques en amateur

Un lien privilégié a été tissé avec les studios de répétition de la ville de Vitré ; l'animateur musiques actuelles de la ville, en charge du suivi des studios, est en effet intégré au département « musiques actuelles » du conservatoire. Ce lien devrait se cimenter davantage, avec l'intégration future des

studios de répétition dans le Centre culturel de Vitré (les travaux sont prévus en 2018). Les passerelles et les projets communs auront vocation à se développer.

Aussi, le partenariat avec le Centre culturel de Vitré occupera une place toute particulière dans les projets de rayonnement culturel des prochaines années.

Le Conservatoire, accueilli dans ce grand bâtiment dédié à la Culture (Centre culturel « Jacques Duhamel » de Vitré), qui réunit des lieux de spectacle vivant et des écoles d'arts, a la volonté de faire évoluer la collaboration existante : sortir de la cohabitation pour aller vers une synergie : par le parcours « école du spectateur » proposé aux élèves en art dramatique, par l'initiation de projets « Musique à l'école » autour de la programmation jeune public du Centre culturel, par la poursuite des rencontres avec des artistes, enfin par le partage de plateaux, ou les créations communes, avec des artistes invités au Centre culturel.

Un budget de diffusion existant facilitera les interventions d'artistes, chefs d'orchestres, compositeurs, comédiens, au sein du conservatoire, ou les déplacements des orchestres à l'extérieur.

V. Les incidences financières et les outils d'évaluation du projet

Ce projet sera mené à moyens budgétaires constants.

Il est important de mesurer son degré de réussite du projet à l'horizon de 2022. Les indicateurs choisis pour l'évaluation du projet sont les suivants :

- **Indicateurs de gestion**

Le nombre de professeurs titulaires (en équivalent temps plein) et leurs heures d'enseignement.

Le nombre de professeurs contractuels et leurs heures d'enseignement

Le nombre de départs de professeurs par année scolaire

- **Indicateurs des objectifs pédagogiques :**

La proportion d'élèves en 2^{ème} et 3^{ème} cycles musique.

Le taux de participation aux pratiques collectives (cursus et parcours).

La diversification des disciplines enseignées et des pratiques d'ensemble

- **Indicateurs de la dynamique artistique :**

Le nombre de projets interdisciplinaires (entre différentes classes ou disciplines musicales, entre la musique et l'art dramatique).

Le nombre de partenariats formalisés autour de projets artistiques ou pédagogiques communs

Le nombre d'actions de diffusion hors les murs

Remerciements :

Ce projet est la retranscription d'un travail collaboratif de l'équipe du conservatoire, mené entre janvier 2016 et septembre 2017. Nous remercions d'abord nos élèves, qui sont notre source d'inspiration quotidienne et qui donnent sens à notre action. Remerciements également aux parents d'élèves, et aux élèves adultes, membres du Conseil d'établissement, toujours prêts à l'exercice dialectique pour alimenter le débat sur l'Education et sur l'Art. Remerciements aux membres de la commission culture présents le 15.11.2017, pour leur écoute et remarques constructives.